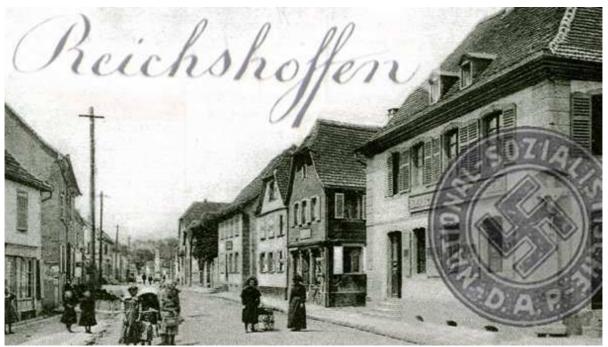


# La déportation des Juifs de

## Reichshoffen



Photomontage ADBR

# Dossier élève

Mars 2009

### FICHE 1. Contexte : présence des Juifs à Reichshoffen

#### 1. Prise de nom des Juifs en 1808

218 personnes

LEHMANN : 3 famillesLEVY (LEWI) : 9 familles

LOEB: 9 famillesWEILL: 3 familles(Source: ADBR 2E 388)

#### 2. Statistiques religieuses (en nombre de personnes)

Dates	Total	Catholiques	Luthériens	Calvinistes	Juifs	Anabaptistes	Autres	Sans religion
1760		250 familles			26 familles			
1791		1798	38		160	19		
1807		2088	15	2	209	24		
1851		2376	97	4	253	7		
1905		2381	399		107			
1954		2799	415		4		4	238

(Source: **ADBR Usuels B 16/1**, Jean-Pierre KINTZ, *Paroisses et communes de France, Dictionnaire d'histoire administrative et démographique. Bas-Rhin.* Paris 1977)

3. En 1940, il y a 15 familles juives à Reichshoffen, soit environ 50 personnes. Aujourd'hui il ne reste plus qu'une dizaine de personnes.

(Source: http://reichshoffen.free.fr)

4. Evacués en 1939, ou expulsés par les Nazis en 1940, les Juifs d'Alsace redevinrent des errants sans feu ni lieu sur les routes de France. Eux qui avaient progressivement apprivoisé le paysage alsacien, qui avaient fait de ce coin de France leur terre, redécouvrirent la précarité de l'existence juive. Redevenus étrangers dans leur propre pays, ils furent confrontés à l'ambiguïté de l'autre : le voisin chrétien pouvait brusquement rompre tout lien, ne plus saluer ces parias honnis, et s'empresser de piller leur maison ; il pouvait aussi s'efforcer de sauver un peu de leur biens, manifester sa solidarité avec les exilés. Traqués, et parfois dénoncés, nombreux furent ceux qui furent tués par les troupes allemandes et la Gestapo, ou qui disparurent en déportation. Dans la seule cité de Strasbourg, on comptera plus de neuf cents victimes - soit environ un dixième de la population juive- dont l'âge s'échelonne de trois mois à plus de quatre-vingts ans.

Au-delà du courage suprême dont firent preuve les déportés, le courage de chaque jour recommencé, la volonté de survivre malgré la déréliction absolue, et de rester homme face à une entreprise systématique pour ravaler la personne au rang de la bête, il y eut la résistance acharnée de certains juifs alsaciens. Traqués, isolés, ils s'employèrent à sauver des enfants, à lutter dans les rangs de l'armée de l'ombre, à fournir des renseignements précieux aux Alliés, et à saboter des installations ennemies. (Source : ADBR Usuels A 18/7, Encyclopédie d'Alsace, 7, p 4377, Strasbourg 1984).

#### **FICHE 2. Documents**

**Document 1. GUTMAN René**, *Le memorbuch. Mémorial de la déportation et de la résistance des Juifs du Bas-Rhin*, Strasbourg 2005 (**ADBR** bibliothèque **8°5698**).

- (1)BRAUN Irma, 59 ans, convoi n°62.
  - Date de naissance 28 mars 1884

Déportée, dans le convoi 62, de Drancy à Auschwitz, le 20.11.1943.

- (2)JACOB Alfred, 62 ans, convoi n°62.
  - Date de naissance : 1<sup>er</sup> mai 1881

Déporté, dans le convoi 62, de Drancy à Auschwitz, le 20.11.1943.

- (3)JACOB Emile ministre officiant (chantre), 67 ans, convoi n°74.
  - Date de naissance 20 avril 1877

Déportée, dans le convoi 74 de Drancy à Auschwitz, le 20.05.1944.

- (4)JACOB Florette, née Cahn, 61 ans, convoi n° 74.
  - Date de naissance : 19 février 1883 à Westhoffen.

Déportée dans le convoi 74 de Drancy à Auschwitz, le 20.05.1944.

- (5) ISAAC Max, 47 ans, convoi n° 71.
  - Date de naissance : 22 février 1897 à Niederaltdorf (Sarre).

Déporté dans le convoi 71, de Drancy à Auschwitz le 13.04.1944.

- (6) ISAAC Cécile son épouse, 47 ans, convoi n° 71.
  - Date de naissance : 25 janvier 1897 à Wingersheim

Déportée dans le convoi 71, de Drancy à Auschwitz le 13.04.1944.

- (7) **KERN Flore**, 47 ans, née Meyer, convoi n° 5.
  - Date de naissance : 7 novembre 1895 à Hochfelden.

Convoi n°5 de Beaune-la-Rolande à Auschwitz le 28.06.1942.

- (8) KERN René, tombé au combat de La Roche-Morel, à Peyzac-le-Moustier (Dordogne) le 29 juin 1944.
- (9) **LEHMANN Théodore**, ministre officiant, 71 ans, convoi n°71.
  - Date de naissance : 11 février 1873 à Wittersheim.

Déporté dans le convoi 71, de Drancy à Auschwitz le 13.04.1944.

- (10) LEHMANN Pélagie (Bella) sa sœur, 62 ans, convoi n°57.
  - Date de naissance : 26 février 1881 à Wittersheim.

Déportée dans le convoi 57, de Drancy à Auschwitz le 18.07.1943.

- (11) LEHMANN Sylvain, 57 ans, convoi n°66.
  - Date de naissance : 10 septembre 1881 à Wittersheim.

Déportée dans le convoi 66, de Drancy à Auschwitz le 20.01.1944.

- (12) LEVY Palmyre, 71 ans, convoi n°71.
  - Date de naissance : 30 avril 1873

Déportée dans le convoi 71, de Drancy à Auschwitz le 13.04.1944.

- (13) LOEB Jean, 22 ans, convoi n°75.
  - Date de naissance : 13 décembre 1922.

Déporté dans le convoi 75, de Drancy à Auschwitz le 30.05.1944.

- (14) METZGER Huguette, 18 ans, convoi n°8.
  - Date de naissance : 1 juin 1924 à Strasbourg

Déportée dans le convoi 8, d'Angers à Auschwitz le 20.07.1942.

- (15) WEILL René, 50 ans.
  - Date de naissance : 27 juillet 1894, réfugié de Haguenau
  - Date de décès : 29 mars 1944. Fusillé à Nantheuil (Dordogne) Mort pour la France.

## Document 2. Registre des naissances de Reichshoffen, 1877. ADBR 4 E 388/30

A. Mr. H	
P. 111 all Ma I in	arte de dices transait sur les registres. A blat will d'aix-les. Bams (Bavoie)
Neichshofen am 44 Affril 1879	Biold à Kausas (dituanie)
Bor bem unterzeichneten Standesbeamten erfcien heute, der	Le gungh any
Personlichkeit nach	Le sing September
La tanni,	mil neu. quarante rec
Ser Parfanger Vacob Jacob	The state of the s
wohnhaft zu Reichshofen	
Jamy Vacob of wormen Heil finns	
fipefran	Traduction : N° 40
fondilippe Religion,	Reichshoffen le 8 avril 1877
wohnhaft his fin	A comparu personnellement devant l'officier d'état-civil soussigné, le
	chantre Jacob Jacob, habitant de
Michelala . 1: - All ?	Reichshoffen, de confession israélite, qui a signalé un enfant de
am Jevangight in Agril des Sabres	sexe masculin prénommé Emil, né lo
	20 avril de l'année 1877, de son épouse Fanny Jacob née Weil, de
taufend acht hundert finden zig und finden Carfundag &	confession israélite, demeurant chez
um ain firstel ung firken libr ein Rind mirus lichen	lui, à Reichshoffen. Lu, enregistré et signé : J. Jacob
Geichlechts geboren worben fei, welches Bornamen	L'officier d'état-civil : signé Bauer
Gmil erhalten habe.	Mention marginale [en français] :
	Décédé à Kaunas (Lithuanie) le
	vingt-cinq mai mil neuf cent
	quarante quatre. L'acte de décès a été retranscrit sur le registre d'État
Borgelesen, genehmigt und underfdairburg	civil d'Aix les Bains (Savoie). Reichshoffen, le cinq septembre mil
Confinition Sendands and	neuf cent quarante six.
To NU 0	Signé : Le Greffier
- Jag .: 10. 10alot	
Der Stanbesbeamte.	
Ty, Phales	
Che Hatenda Diamondo anti San Grant Co. 10 15 July 10 15 15 15 15 15 15 15 15 15 15 15 15 15	
Die Uebereinstimmung mit dem Haupt-Register beglanbigt.	
Merchesper am My April 18/1-	
Ser Cimbesbeamte.	
Olyma	





## Feuille de Témoignage DAF-ED **TU-TT**



64, avenue MARCEAU 75008 PARIS

	חוק זכרון השואה והנבורה "ד ושם"  "מי"ג 1953 קובע בסעיף מס' 2:  קובע בסעיף מס' 2:  תפעיוו של ידישם הוא לאשוף הפעלת את ופרם של כל אלה מגל חקם החודי, שנשלו ומסרו המאל ובשורו, לחבו ופורו באוב המאל ובשורו, ולחציב שם ווכר לחם (למרולה, לארוצים למוסי	LA LOI SUR LA COMMÉMORATION DES MARTYRS ET DES HÉROS, 5713-1953 stipule dans l'Article 2:  Il incombe à YAD VASHEM de recueillir, sur le sol de la patrie, le souvenir de tous ceux, parmi le peuple juif, qui ont péri dans la Shoa ou dans la lutte contre l'ennemi nazi et ses complices, et de perpétuer leur nom ainsi que celui des communautés, organisations et institutions anéanties pour la seule raison qu'elles étaient juives.				
-	דות שנחרבו בנלל השתיבותם לעם היהודי, (ספר התווקים מסי 123, לעם היהודי, בהאיטור השטיעבו, ה	Nom*	1. שם המשפחה •			
		Prénom (née) .2 ב השם הפרטי (שם לפני הנישואין:) .2 . ב ב ב ברטי (שם לפני הנישואין:)				
		Lieu de naissance ntita de le	Date de naissance אריך הלידה. 3 ג תאריך הלידה א 3			
	. "	Prénom de la mère 6. שם האם 6.	Prénom du père שם האב. 5 האב אבי זא בי			
1	Profession Prenom du conjoint (née) ז. שם בן או בת הזוג (או בת הזוג (nee) או בת הזוג (או בת הזוג נא להופיר שם משפחתה לפני הנישואיו) FLORETTE CANA					
1	Lieu de résidence avant la guerre (אמקום המגורים לפני המלחמה SAINT-LOUIS (אמער המלחמה)					
1	Lieux de résidence pendant la guerre .10  AIX-LES - BAIS					
1	Circonstances de la mort (lieu, date, etc.) (מיבות המות (ומו, מקום, ופר) 11. (מיבות המות (ומו, מקום, ופר) 12. (אמר מקום, ופר) 13. (אמר מקום, ופר) 13. (אמר מקום, ופר)					
1	Je soussigné LEVY	ROLAND	אני הח"מ			
3 144	demeurant (adresse complète) אור/ה ב (פתובת ממאת ממאת למרשנים) אורים בי (פתובת ממאת מו אחרת) ב- (פתובת מו אחרת) ב- (בתובת מו א					
33	Signature . Lieu et date	וח כי עדות זו נכונה לפי מיטב ידיעותי	חתימה			
	" ie leur d	בחומותי יד ושםאשר לא יב onnerai dans ma maison et un nomqui ne périra	et dans mes murs			

נא לרשום את שמו של כל נספח על דף נפרד.

\* Prière d'inscrire le nom de chaque victime de la Shoa sur un formulaire différent.





## Feuille de Témoignage DAF-ED TU-7T

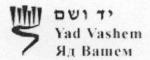


Comité Français pour YAD VASHEM

64, avenue MARCEAU 75008 PARIS

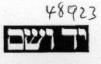
חוק זכרון השואה והגבורת לד ושם קובע בסעיף מס' 2: קובע בסעיף מס' 2: תפקידו של ידישם הוא לאסור אל המולדת את זכרם של כל אלח את נפשם, נלחפו ומדר באור. הואצי ובעווריו, ולהציב שם וזכר דות שרהרב בלל השתייכותם	LA LOI SUR LA COMMÉMORATION DES MARTYRS ET DES HÉROS, 5713-1953 stipule dans l'Article 2 :  Il incombe à YAD VASHEM de recueillir, sur le sol de la patrie, le souvenir de tous ceux, parmi le peuple juif, qui ont péri dans la Shoa ou dans la lutte contre l'ennemi nazi et ses complices, et de perpétuer leur nom ainsi que celui des communautés, organisations et institutions anéanties pour la seule raison qu'elles étalent juives.		
לצם היחודי. (שפר החוקים מס' 132. י"ז אלול תשי"ג 28.8.53)	Nom*	1. שם המשפחה *	
	T SARC Prenom (née)	2. השם הפרטי (שם לכני הנישואין)	
Photo	CELINE Mee LEVY Lieu de naissance normal (ville, pays) WINGERSHEIM FRANCE	Date de naissance אריך הלידה. 3	
Inscrire le nom de la victime au dos de la photo	Prénom de la mère .6 MELANIE	Prénom du père שם האב. 5 MOISE	
Lieu de résidence avant la REIS HOFFEIV	querre France	(אם בת זוג נא לחוסיף שם משפחתה לפני חניש 9. מקום המגורים לפני המלחמת	
Lieux de résidence pendant SAINT-ETIE	VNE (foire)	10. מקומות המגורים במלחמה	
Je soussigné <u>STAR</u> demeurant (adresse complète) Lien de parenté ou autre av	son 2º mari Max Joo K Yacqueline 130 led Wilson Stra		
	אשר לא יב אשר לא יב <u>אשר לא יב ובחומותי יד ושם אשר לא יב</u>		
ie leur d	onnerai dans ma maison e et un nomqui ne périra	et dans mes murs	

\* Prière d'inscrize le nom de chaque victime de la Shoa sur un formulaire différent.





# Feuille de Témoignage DAF-ED TU-TT



3477 .T.M

(ville, pays) (YN) SACE FAAN	4. מקום ה	2. השם הפרטי (שם לפני הנישואיו) R Date de naissance
om (nee)  LINE Mee M  de naissance איני (ville, pays)  SACE FAAN	4. מקום ה	R
(ville, pays) (YN, SACE FAAN		Date de naissance אריך תלידת.
and the same of th		PANISTON 1900
on de la mere	6. שם האכ	Prénom du père שם האב5
MAY		ל. שם בן או בת הזיג (mee) .7 (אם בת זוג כא להוסיף שם משפחתה לפני הנים
	EN/ A	9. מקום המנורים לפני המלחמה PAGE.
етте		.10 מקומות המגורים במלחמה
etc.)	Bu 1942	11. נסיבות המות (זמן, מקום, וכר)
u		אנו הח"מ
e et conscience, que	ce témoignag	ge est conforme à la vérité.
זו נכונה לפי מיטב ידי	בות כי עדות	מצהיר/ה נ
isbourg, le	2.05.19	חתימה מקום ותאריך ב בי
	etc.)  And d' Valu-  efunt Medre for  e et conscience, que  in tenn der avor in  anbounf,  i Timu	MAX  BEICHSHOFFEN A  THE  THE  THE  THE  THE  THE  THE  TH

\* Prière d'inscrire le nom de chaque victime de la Shoa sur un formulaire différent.





# Peuille de Témoignage DAF-ED TU-TT



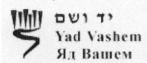
רושלים. הר הזיכרון 1. ד. 3477

64, avenue MARCEAU 75008 PARIS

חוק זכרון תשואה והגבורה "ד ושם "ד ושם תשי"ע 1953 קובע בסעיף מסי 2: תפקידו של ידיושם הוא לאסוף אל הפולדת את זכרם של כל אלת מבני העם היהווי, שפלו וספרי את נשש, נלחמו ושרדו באייב הואצי ובעודיי, ולחציב שם ווכר הוא להם, לקהילות, לארועוים ולפוסי דות שנחרבו בכלל השתייכותם לכם ליתודיי, וספר החוקים ססי 133,	LA LOI SUR LA COMMÉMORATION DES MARTYRS ET DES HÉROS, 5713-1953 stipule dans l'Article 2 :  Il incombe à YAD VASHEM de recueillir, sur le soi de la patrie, le souvenir de tous ceux, parmi le peuple juif, qui ont péri dans la Shoa ou dans la lutte contre l'ennemi nazi et ses complices, et de perpétuer leur nom ainsi que celui des communautés, organisations et Institutions anéanties pour la seule raison qu'elles étaient juives.		
י"ז אלול תשי"ג (28.8.53 <u>)</u>	154 METZGER		
	Prénom (née)	2. השם הפרטי (שם לפני הנישואין)	
	Huguette		
Photo Inscripe le nom	Lieu de haissance ntion oipo .4  REICH SHOFFEN France	Date de naissance ז. תאריך חלידה. 3	
de la victime au dos de la photo	Prénom de la mère DND .6 Célime.	Prénom du père .5	
Profession מקצוע.8		ל. שם בן או בת הזוג (du conjoint (nee או בת הזוג (אם בת ווג וא להוסיף שם משפחתה לפני הניי	
Lieu de résidence avant la g		9. מקום המגורים לפני חמלחמה	
Lieux de résidence pendant	la guerre	10. מקומות המגורים במלחמה	
Circonstances de la mort (le Aleportée Alu Je soussigné STAR demeurant ladresse complète) Lien de parenté ou autre ave déclare, en m	u date etc.)  Aure Celline Jaac et J  K Ja apueline  K Ja apueline  L3a Ped Wilson Stro  ec le défunt Lunaine  on âme et conscience, que ce témoignag  est c' utin si icita de avue itivin.	אני הח"מ הגר/ה ב (כתובת מכאה) קירבה (משפחתית או אחרת) e est conforme à la vérité. מצהיר/ה	
	י). ובחומותי יד ושםאשר לא ינ		
"ie leur d	onnerai dans ma maison e et un nomqui ne périra	t dans mes murs	

מא לרשום את שמו של כל נספה על דף נפרד.

\* Prière d'inscrire le nom de chaque victime de la Shoa sur un formulaire différent.





Comité Français pour YAD VASHEM 68, rue de la Folie-Méricourt 75011 PARIS

# Feuille de Témoignage DAF-ED **TU-TT**



חוק זכרון השואה והנבורה "ד ושם "ד ושם "קדע בשנייג 1953 קובע בסעיף מסי 2: תפקידו של ידינשם הוא לאסולדת של המולדת את זכרם של כל אלת מבני מעם היהודי, שכלו ומסרו את נפשם, נלחמו ומרדו באיב הנאצי ובעודיו, ולחציב שם וזכר הנאמי ובעודיו, לארצונים ולמוסי לחם, לקהילות, לארצונים ולמוסי דות שסרוב בעלר השתייבותם	LA LOI SUR LA COMMÉMORATION DES MARTYRS ET DES HÉROS, 5713-1953 stipule dans l'Article 2 :  Il incombe à YAD VASHEM de recueillir, sur le sol de la patrie, le souvenir de tous ceux, parmi le peuple juif, qui ont péri dans la Shoa ou dans la lutte contre l'ennemi nazi et ses complices, et de perpétuer leur nom ainsi que celui des communautés, organisations et institutions anéanties pour la seule raison qu'elles étaient juives.		
לעם חיתודי. (ספר תחוקים מסי 132) יייו אלול תשייג 25.8.5.3	Nom* METZGER	1. שם המשפחה° א 3 א כ	
	Prénom (née) HUGUETTE	2. תשם חפרטי (שם לפני הנישואין) קום	
Photo	0.1	Date de naissance מאריד הלידה 3.  ) אבי האבי ביי ביי ביי ביי ביי ביי ביי ביי ביי	
Profession מקצוע.	Prénom d	ע conjoint (née) אים בן או בת הזוג. (אם כת ווג נא להוסין שם משפחתה לפני הנ	
Lieu de résidence avant la g REICHSHOFFE N	Juerre / (Alause ) France	9. מקום חמגורים לפני המלחמה	
Lieux de résidence pendant		10. מקומות המנורים במלחמה	
	13 depuis St. Vilienne	11. נסיבות המות (ומן, מקום, וכר׳)	
Je soussigné <u>WE ()</u> demeurant (adresse complete) Lien de parenté ou autre av	y Jedu 6 rue d'Osher Stran ec le défunt rousin	אני הח"מ הגר/ח ב (כתובת מלאה) לבלעל קירבה (משפחתית או אחרת)	
	on âme et conscience, que ce témoignage בזה כי עדות זו נכונה לפי מיטב ידיעותי.	est conforme à la vérité.	
Signature ± Lieu et date _	The state of the s	חתימה מקום ותאריך ביין ב'	
je leur d	ני ובחומותי יד ושםאשר לא יכ onnerai dans ma maison et et un nomqui ne périra p	dans mes murs	

כא לרשום את שמו של כל נספה על דף נפרד.

\* Prière d'inscrire le nom de chaque victime de la Shoa sur un formulaire différent.

### Fiche 3. Questionnaire élèves.

- 1. Faire la liste des documents du dossier. Donner un titre à chacun d'eux.
- 2. Comment a été constitué le fichier du Yad Vashem?
- 3. Qui est Émile JACOB?
  - Où et quand est-il né?
  - Où, quand et en quelles circonstances est-il décédé?
  - Qui a rédigé la fiche de témoignage du Yad Vashem?
  - Quels renseignements nous donne-t-elle?
  - Où Émile JACOB a-t-il probablement été arrêté?
  - Dans quel camp de transit, en France, a-t-il été détenu ?
- 4. Qui est Cécile-Céline Isaac ?
  - A partir de quels types de documents peut-on établir son histoire ?
  - Quel est probablement son véritable prénom?
  - Où et quand est-elle née ?
  - Comment expliquer qu'il y ait deux fiches du Yad Vashem à son nom ?
  - Où, quand et en quelle circonstances est-elle décédée ?
- 5. Qui est Huguette Metzger?
  - Où, quand et en quelles circonstances est-elle décédée?
  - Quelles incertitudes relève-t-on quand à sa biographie à partir des documents ?
  - Comment expliquer ces incertitudes?
- 6. Où toutes ces personnes ont-elles été arrêtées ? A quelles dates ? Comment expliquer que ces arrestations n'aient pas été faites en Alsace ?
- 7. Face à aux incertitudes relevées dans les documents, quelle méthode utilise l'historien pour écrire l'histoire ?